

VR/PEEP/IA  
n° 3211/2023-11  
Affaire suivie par :  
Isabelle AMIOT  
IA-IPR histoire-géographie  
Tél : (+687) 26 62 66  
Mél : [Isabelle.Amiot@ac-noumea.nc](mailto:Isabelle.Amiot@ac-noumea.nc)

1, avenue des Frères Carcopino  
BP G4 - 98848 Nouméa Cedex

Nouméa, le 8 février 2023

Isabelle AMIOT  
Inspectrice d'académie-Inspectrice pédagogique  
régionale d'histoire-géographie  
en extension de compétences pour les lettres-histoire

à

Mesdames et Messieurs les professeurs de lettres-  
histoire-géographie-EMC

s/c Mesdames et Messieurs les chefs d'établissement

**Objet** : Lettre de rentrée

Chères et chers collègues,

En ce début d'année, je vous adresse tous mes meilleurs vœux d'épanouissement personnel et professionnel pour 2023. Je vous exprime toute ma reconnaissance pour votre investissement dans la formation et la réussite de nos élèves au cours de l'année 2022 et salue votre professionnalisme pour contribuer à l'animation de nos disciplines : formateurs, tuteurs de professeurs débutants, enseignants engagés dans l'accueil des élèves à besoins éducatifs particuliers, concepteurs de ressources pédagogiques et didactiques partagées sur le site académique disciplinaire, porteurs de projets pédagogiques en lien avec nos disciplines et notamment dans les domaines de l'enseignement de défense, de l'éducation au développement durable, de l'éducation à l'égalité à l'école, de la mémoire et de la citoyenneté.

Je tiens à remercier chaleureusement les chargées de mission qui ont été à mes côtés au dernier trimestre 2022 et ont contribué au rayonnement de nos disciplines : Térégnia Artigue et Prescilla Rossille. Toutes deux poursuivent leur mission en cette année 2023, Prescilla Rossille, m'accompagnant également sur le dossier « Mémoire et Citoyenneté ». Je tiens aussi à remercier Sylvia Martel, notre webmestre, pour son travail sur le site académique disciplinaire.

Je souhaite la bienvenue à tous les professeurs nouvellement nommés en Nouvelle-Calédonie et à tous ceux qui exerceront pour la première fois des fonctions d'enseignement.

Comme chaque année, les rendez-vous de carrière se poursuivront pour celles et ceux parmi vous qui y sont éligibles. Ces rendez-vous constituent des temps d'échanges qui doivent permettre de porter un regard réflexif sur les pratiques et les compétences développées sur l'ensemble de votre carrière.

En dehors d'un rendez-vous de carrière, vous pouvez demander une visite d'accompagnement pour que nous puissions, par exemple, échanger sur une pratique innovante que vous mettez en œuvre.

J'attire votre attention sur la vigilance que chacune et chacun d'entre vous, professeurs d'EMC et/ou professeurs principaux, doit avoir face aux situations de harcèlement scolaire et de cyber-harcèlement que peuvent subir certains de vos élèves. Je vous rappelle que « *La Nouvelle-Calédonie veille [...] au maintien d'un environnement*

*scolaire propice au bien-être et à la réussite des élèves et des personnels. Elle promeut un climat de confiance au sein d'une École calédonienne bienveillante et inclusive, en garantissant à la communauté éducative la sécurité nécessaire à la réussite éducative.* » Délibération n°106 du 15 janvier 2016 relative à l'avenir de l'École calédonienne. Un article du site académique du vice-rectorat <https://www.ac-noumea.nc/spip.php?article3194> vous propose des outils de repérage et des ressources.

## **LE PLAN DE VALORISATION DE LA VOIE PROFESSIONNELLE**

Cette année encore, chef d'œuvre, co-intervention et accompagnement renforcé sont au cœur du plan de valorisation de la voie professionnelle qui appelle à développer toujours davantage l'interdisciplinarité, les approches collaboratives et la pédagogie de projet. Un accompagnement des corps d'inspection sera proposé aux équipes pédagogiques pour réfléchir et améliorer la mise en œuvre de la co-intervention, du chef d'œuvre et de l'A.P. C'est en partageant, en collaborant et en développant une réflexion à la fois commune et différenciée que des projets peuvent voir le jour, avancer et des solutions être trouvées.

## **LES GRANDES ORIENTATIONS**

Pour contribuer à la réussite de tous nos élèves, voici quelques grandes orientations que nous mettrons en œuvre cette année et sur lesquelles nous pourrions échanger lors des réunions d'équipe, des actions de formation et des visites et inspections.

Les adaptations de programmes à la Nouvelle-Calédonie, la pratique de l'oral, la contribution à la construction du citoyen de demain et l'évaluation des élèves restent au cœur de nos travaux.

### **➤ La mise en œuvre des programmes adaptés**

L'enseignement des programmes adaptés d'histoire et de géographie reste une priorité académique pour cette année 2023.

Cette adaptation au contexte local et régional permet, depuis plus de trente ans, aux élèves calédoniens de réfléchir aux grandes questions qui traversent leur histoire et leur territoire.

### **➤ La pratique de l'oral au lycée**

La maîtrise de la compétence orale doit, à nouveau, occuper une part conséquente de votre enseignement.

L'oral est :

- un puissant marqueur social qui peut s'avérer discriminant,
- une composante nécessaire de la formation de l'élève comme personne : expression et épanouissement de la confiance en soi, construction de la relation à l'autre,
- un élément de formation du citoyen indispensable pour tous,
- une condition essentielle de réussite dans les formations de l'enseignement supérieur et dans la vie professionnelle.

L'un des rôles majeurs de l'École est donc de donner aux élèves les outils pour pratiquer l'oral et maîtriser la langue de façon régulière ce qui, outre le fait de permettre à l'élève de s'exprimer clairement, de se faire comprendre, de défendre ses idées, de développer son esprit critique, l'aide pour l'écrit.

De nombreuses situations se prêtent à la pratique de l'oral et il y a nécessité à multiplier les situations de prise de parole : échanges en classe, exposés, débats, explicitation d'une démarche. L'usage du numérique, de l'audio-visuel, de l'audio (réalisation de capsules vidéo, développement de webradio, ...) contribue également à la maîtrise de la compétence orale.

Dans son parcours l'élève est évalué à l'oral que ce soit lors des épreuves de contrôle en cours de formation en CAP ou lors de l'épreuve de contrôle de la session de rattrapage du baccalauréat professionnel.

La maîtrise de l'oral est tout à la fois un enjeu scolaire et un enjeu de société.

### **➤ L'enseignement moral et civique**

Cet enseignement « aide les élèves à devenir des citoyens responsables et libres, conscients de leurs droits mais aussi de leurs devoirs ». Sa finalité est la construction d'une culture civique des élèves étayée par des notions, des savoirs et des pratiques. L'enseignement moral et civique mobilise toutes les disciplines et s'incarne dans des pratiques pédagogiques renouvelées entre actions éducatives et pédagogie de la

citoyenneté : raisonnement, argumentation, délibération et engagement.

Pour favoriser la réflexion autour des valeurs, des principes et des notions, l'enseignement moral et civique doit s'appuyer sur des questions d'actualité, des situations concrètes, des personnalités qui permettent de les contextualiser et de les incarner.

### ➤ **L'enseignement du Français**

Au-delà de l'analyse de textes littéraires, il est important de faire usage d'exemples concrets extraits des productions écrites d'élèves dans l'élaboration des leçons, permettant au lycéen de se rendre compte que la maîtrise de la langue est un préalable à la réussite scolaire, sociale et professionnelle.

Néanmoins, l'enseignement du français ne doit pas se limiter à l'écrit. J'incite en ce sens vivement les enseignants durant la scolarité de leurs élèves à confronter les classes aux spectacles vivants (théâtre, danse, slam, cirque...) et encourage les inscriptions aux séances scolaires que proposent le théâtre de l'île, le centre culturel Tjibaou, le centre culturel du Mont-Dore, le centre culturel provincial Pomemie ou toutes autres institutions/associations culturelles. Inviter des artistes à se produire au sein de la classe ou dans l'établissement sont autant de possibilités à envisager. Faire sortir les élèves de l'établissement et les enrichir grâce à la découverte de musées, monuments, infrastructures ou encore les faire contribuer à une information publique (presse écrite, prise de parole lors de journées porte ouverte, salons, débats...), la participation aux différents concours proposés cette année font partie du processus de formation de nos futurs citoyens.

### ➤ **Mémoire et citoyenneté / Éducation aux médias et à l'information**

L'École a un rôle essentiel à jouer dans la transmission de la mémoire auprès des jeunes. Elle doit également préparer chaque élève à sa vie de citoyen. L'éducation aux droits de l'Homme et aux droits de l'Enfant fait partie intégrante des programmes d'enseignement, en particulier d'histoire-géographie et d'enseignement moral et civique.

En complément des enseignements que vous dispensez au titre de la discipline, je vous encourage à mener des actions éducatives s'appuyant sur des temps forts, tels que des concours scolaires (Concours National de la Résistance et de la Déportation, ...), des prix (Prix de l'éducation citoyenne, ...), des journées commémoratives accompagnées de cérémonies (comme celles du 8 mai et du 11 novembre, ou encore l'Anzac Day) ou des semaines de sensibilisation.

Vous pouvez solliciter des interventions en classe de membres d'associations œuvrant dans le domaine de la mémoire comme Le Souvenir français.

L'Office national des anciens combattants et victimes de guerre met à votre disposition des expositions et vous propose des visites de la maison du combattant à Nouméa.

Je vous rappelle l'existence de la rubrique « Mémoire et Citoyenneté » sur le site académique à l'adresse : <https://www.ac-noumea.nc/spip.php?rubrique402>. Vous pourrez y trouver diverses informations utiles pour mener vos projets.

Je souhaite attirer votre attention sur l'Éducation aux médias et à l'information, grâce à laquelle, les élèves apprennent à devenir des citoyens responsables dans une société marquée par la multiplication et l'accélération des flux d'information. Ils développent leur esprit critique et sont capables d'agir de manière éclairée pour chercher, recevoir, produire et diffuser des informations via des médias de plus en plus diversifiés. Je vous encourage à prendre connaissance du vademécum pour l'Éducation aux médias et à l'information :

<https://eduscol.education.fr/document/33370/download>

La Semaine de la Presse et des Médias dans l'École qui se déroulera, en Nouvelle-Calédonie, du 22 au 26 mai 2023 a pour objectif d'aider les élèves, de la maternelle au lycée, à comprendre et décrypter l'univers des médias, apprendre à vérifier les sources et l'information, développer leur goût pour l'actualité et se forger leur identité de citoyen. Les lycéens sont invités à réfléchir sur le thème « L'info sur tous les fronts ».

Le dossier pédagogique est téléchargeable en suivant le lien : <https://www.cleml.fr/fr/ressources/dossier-pedagogique-de-la-semaine-de-la-presse-et-des-medias-dans-lecole.html>

### ➤ **Le numérique au service de l'enseignement**

Les pratiques numériques dans l'enseignement du français ont, l'année passée, pris leur pleine mesure avec la mise en place des différentes formations PIX, diligentées auprès des équipes éducatives. La certification PIX que doit passer l'élève au lycée doit pouvoir s'appuyer sur le soutien des Lettres et de l'Histoire-Géographie. Se saisir d'outils numériques pertinents favorise les activités telles que l'identification et la vérification de la fiabilité des sources, le tri, la hiérarchisation et la rédaction d'informations, l'adoption d'une attitude responsable, la

collaboration en réseau et l'élaboration de contenus numériques. Cette année encore, il faudra se montrer attentif à la progression de nos élèves en termes de traitement de texte, d'image et de recherche documentaire.

## **LES PROGRAMMES APPLICABLES ET LES EXAMENS POUR L'ANNÉE 2023**

Les programmes de français pour le lycée professionnel applicables en Nouvelle-Calédonie sont publiés sur le site académique disciplinaire : <https://lettres-hg-lp.ac-noumea.nc/spip.php?rubrique8>

Le programme limitatif de français en terminale baccalauréat professionnel reste identique en 2023 à celui de 2022 : « Le jeu : futilité, nécessité ». Une œuvre intégrale doit être étudiée parmi celles proposées et figurant sur la liste du programme ; un groupement de textes portant sur le même thème doit être travaillé.

Les programmes d'histoire-géographie pour le lycée professionnel applicables en Nouvelle-Calédonie sont publiés sur le site académique disciplinaire ainsi que ceux de l'enseignement moral et civique : <https://lettres-hg-lp.ac-noumea.nc/spip.php?rubrique23>

Des documents d'accompagnement pour s'approprier les programmes, pour travailler les compétences sont disponibles sur Eduscol :

- en lettres : <https://eduscol.education.fr/1767/programmes-et-ressources-en-francais-voie-professionnelle>
- en histoire et en géographie : <https://eduscol.education.fr/1790/programmes-et-ressources-en-histoire-geographie-voie-professionnelle>
- en EMC : <https://eduscol.education.fr/1761/programmes-et-ressources-en-enseignement-moral-et-civique-voie-professionnelle>

ainsi que sur le site académique : <https://lettres-hg-lp.ac-noumea.nc>

Depuis 2022, de nouvelles modalités d'évaluation au baccalauréat professionnel sont appliquées :

- le B.O.E.N. N° 30 du 23 juillet 2020 annexes 1 et 2 pour les épreuves écrites : <https://www.education.gouv.fr/bo/20/Hebdo30/MENE2015195A.htm>
- le B.O.E.N. N° 4 du 27 janvier 2022 pour l'oral de contrôle : <https://www.education.gouv.fr/bo/22/Hebdo4/MENE2139306N.htm>

Le format des épreuves écrites et orales reste inchangé. Pour rappel, l'épreuve d'histoire-géographie du nouveau baccalauréat porte sur les programmes adaptés, seuls applicables en Nouvelle-Calédonie.

Pour le CAP, vous êtes invités à relire le B.O.E.N n°35 du 26 septembre 2019 Annexe 1 qui indique le format et les modalités des épreuves : <https://www.education.gouv.fr/bo/19/Hebdo35/MENE1921757A.htm>

## **TESTS DE POSITIONNEMENT**

La passation des tests de positionnement à l'entrée en seconde et en CAP interviendra selon les établissements du 27 février au 16 mars 2023. Des outils sont disponibles sur Eduscol : <https://eduscol.education.fr/1501/tests-de-positionnement-de-seconde-et-de-cap>. Ces tests fourniront les indicateurs nécessaires à l'organisation de l'accompagnement personnalisé et permettront le repérage d'élèves en grande difficulté que les référents innumérisme et illettrisme, installés dans chaque établissement, pourront accompagner.

## **LES RESSOURCES ET LES ANIMATIONS DISCIPLINAIRES**

Il nous reste à poursuivre la production de ressources elles-mêmes adaptées. Le partage de vos séquences, projets, outils, constitue l'essentiel de notre fonds pédagogique. Je vous encourage donc à les mutualiser au sein des équipes ou à les partager sur notre site académique. N'hésitez pas à adresser vos propositions à vos chargées de mission à l'adresse : [lettres-histoire@ac-noumea.nc](mailto:lettres-histoire@ac-noumea.nc). Le groupe de réflexion et de production de ressources en Histoire et Géographie va poursuivre ses travaux en 2023 afin de proposer des documents aidant à la mise en œuvre des programmes adaptés. J'attire votre attention sur le caractère obligatoire de l'application de ces programmes adaptés à la Nouvelle-Calédonie. Un groupe de réflexion et de production de ressources en Lettres a vu le jour en septembre dernier et contribuera cette année à l'enrichissement de notre site académique.

Ces groupes sont nécessaires pour faire vivre nos disciplines et votre participation y est primordiale. Un appel à contribution est lancé à chacune et chacun d'entre vous.

Vous serez tenus informés par notre liste de diffusion des manifestations et concours nationaux au fur et à mesure de leur parution.

Deux actions locales qui rencontrent depuis leur création un réel succès se poursuivront en 2023 :

- Le concours « *Îles Lettrées* » qui s'inscrit dans la prévention de l'illettrisme et la promotion de la francophonie dans le Pacifique.
- Le « *Concours d'Histoire Contemporaine de la Nouvelle-Calédonie* » dont le thème sera prochainement dévoilé.

## **FORMATION ET ACCOMPAGNEMENT**

Plusieurs formations sont proposées au Plan De Formation 2023 qui concernent directement nos disciplines.

Le plan de formation est consultable à l'adresse suivante : <https://www.ac-noumea.nc/spip.php?article3392>. Les inscriptions sont ouvertes du 15 février au 8 mars 2023. J'insiste sur la nécessité de procéder à votre inscription par la procédure indiquée, afin que les formations proposées soient mises en œuvre.

Je vous invite tout particulièrement à vous inscrire aux formations à candidature individuelle suivantes :

- Formation sur les programmes adaptés :
  - o Dispositif 23A0400047 : comment enseigner la Nouvelle-Calédonie de 1946 à nos jours ?
- Dispositif 23A0400048 : bilan de la réforme 2019
- Formations spécifiques sur la géographie :
  - o Dispositif 23A0400292 : enseigner avec les systèmes d'information géographique (SIG)
  - o Dispositif 23A0400048 : cartographie et croquis en lycée professionnel
- Formation sur la construction du citoyen de demain :
  - o Dispositif 23A0400145 : Enseigner les questions socialement vives
- Formation proposée par le trinôme académique de la Nouvelle-Calédonie :
  - o Dispositif 23A0400351 : Enseignement de défense et développement durable
- Formation permettant une montée en compétences :
  - o Dispositif 23A0400146 : accompagnement des contractuels

Tout au long de l'année, j'utiliserai votre boîte électronique académique pour diffuser des informations de nature pédagogique et pour vous contacter. Je vous invite donc à la consulter régulièrement. Votre adresse professionnelle est du type : [prénom.nom@ac-noumea.nc](mailto:prénom.nom@ac-noumea.nc)

Chères et chers collègues, je sais pouvoir compter sur votre engagement une nouvelle fois cette année auprès de vos élèves et pour le rayonnement de nos disciplines. Je reste à votre écoute pour vous accompagner et vous souhaite, à toutes et à tous, une excellente année scolaire,



**Isabelle Amiot**